

D260526-02

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026

Affichage : 02/06/2026

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT**Séance du 26 mai 2026**

Sur convocation en date du 20 mai 2026, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 26 mai 2026 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaients présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle

MORAND Alexis

BRUNET Myriam

BLANC Jean Luc

THERMET Laure

BAUDIER Anne-Cécile

VEUILLET Philippe

CHATARD Kévin

TAPONARD Emmanuel

MERLE Sandra

LAUPRETRE Patrick

VINIERE Michel

JACQUEMET Rodolphe

MARION Isabelle

PERDRIX Catherine Alexia

COULEARD Denys

DAVID Magalie

PONCETY Benjamin

SCHUBERT Anja

BURLA NORIS Elina

EUGENE René Yann

BERGER Florence

MICHON Philippe

Etaients excusés :

Patrice JANODY a donné pouvoir à Philippe VEUILLET

Léonor CONVERT a donné pouvoir à Rodolphe JACQUEMET

Jean-Luc PANIS a donné pouvoir à Jean Luc BLANC

Marie-Françoise BERRODIER a donné pouvoir à Emmanuelle MERLE

Stéphanie ZOUBIR

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**Secrétaire de séance** : Emmanuelle MERLE**TARIFS APPLICABLES EN 2027 A LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE**

Entendu le rapport de M. Jean-Luc BLANC, Adjoint au Maire délégué à l'administration générale – finances

Vu la délibération du 24 mai 2011 instituant la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure se substituant à la Taxe sur les Affiches, réclames et en enseignes lumineuses (TSA) et la Taxe sur les Emplacements Publicitaires (TSE) depuis 2009 et fixant les tarifs et les exonérations applicables,

Vu la délibération du 27 mai 2025 ajustant les tarifs applicables pour l'année 2026,

Les articles L.454-60 à L.454-62 du Code des Impositions sur les Biens et Services fixent les tarifs maximaux de Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). Ces tarifs sont relevés chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année. Pour 2026, le taux de variation applicable était de + 1,8 %. Pour 2027, le taux de variation est de + 0,9 %.

La grille tarifaire qui pourrait être appliquée à compter du 1^{er} janvier 2027 s'établit de la manière suivante :

Commune faisant partie d'un EPCI de +50000 hab.	ENSEIGNES dont la superficie est :					PRE-ENSEIGNES dont la superficie est :					DISPOSITIFS PUBLICITAIRES						
	< ou = à 7m ²	< ou = à 12m ²	> à 12m ² et < ou = à 20m ²	> à 20m ² et < ou = à 50m ²	> à 50m ²	< ou = à 1,5m ²	> à 1,5m ² et < ou = à 50m ²	> à 50m ²	procédé numérique < ou = à 50 m ²	procédé numérique > à 50 m ²	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif avec rarefaction : 74,70 €
Tarifs applicables jusqu'au 31 décembre 2026	exonération sauf délib contraire	tarif exo à 50 % ou à 100% possible	tarif normal rarefaction 50% possible	Tarif normal	Tarif normal	tarif normal ou exonération possible	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal ou exonération possible	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal
	exonération totale	exonération totale	Tarif normal avec rarefaction 50% : 24,80 €	Tarif normal : 49,70 €	Tarif normal : 99,50 €	exonération totale	tarif normal : 24,80 €	Tarif normal : 49,70 €	Tarif normal : 74,70 €	Tarif normal : 74,70 €	Tarif normal : 49,70 €	Tarif normal : 49,70 €	Tarif normal : 74,70 €	Tarif normal : 74,70 €	Tarif normal : 74,70 €	Tarif normal : 74,70 €	Tarif normal : 74,70 €
	exonération totale	exonération totale	24,80 €	49,70 €	99,50 €	exonération totale	24,80 €	49,70 €	74,70 €	74,70 €	49,70 €	49,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €
tarifs Viriat	exonération totale	exonération totale	24,80 €	49,70 €	99,50 €	exonération totale	24,80 €	49,70 €	74,70 €	74,70 €	49,70 €	49,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €
	exonération totale	exonération totale	24,80 €	49,70 €	99,50 €	exonération totale	24,80 €	49,70 €	74,70 €	74,70 €	49,70 €	49,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €
	exonération totale	exonération totale	24,80 €	49,70 €	99,50 €	exonération totale	24,80 €	49,70 €	74,70 €	74,70 €	49,70 €	49,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €	74,70 €
Tarifs normaux applicables au 1 ^{er} janvier 2027	exonération sauf délib contraire	tarif exo à 50 % ou à 100% possible	tarif normal rarefaction 50% possible	Tarif normal	Tarif normal	tarif normal ou exonération possible	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal ou exonération possible	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal	Tarif avec rarefaction : 74,70 €
	exonération totale	exonération totale	Tarif normal avec rarefaction 50% : 25,00 €	Tarif normal : 50,10 €	Tarif normal : 100,40 €	exonération totale	tarif normal : 25,00 €	Tarif normal : 50,10 €	Tarif normal : 75,40 €	Tarif normal : 75,40 €	Tarif normal : 50,10 €	Tarif normal : 50,10 €	Tarif normal : 75,40 €	Tarif normal : 75,40 €	Tarif normal : 75,40 €	Tarif normal : 75,40 €	Tarif normal : 75,40 €
	exonération totale	exonération totale	25,00 €	50,10 €	100,40 €	exonération totale	25,00 €	50,10 €	75,40 €	75,40 €	50,10 €	50,10 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €
tarifs Viriat	exonération totale	exonération totale	25,00 €	50,10 €	100,40 €	exonération totale	25,00 €	50,10 €	75,40 €	75,40 €	50,10 €	50,10 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €
	exonération totale	exonération totale	25,00 €	50,10 €	100,40 €	exonération totale	25,00 €	50,10 €	75,40 €	75,40 €	50,10 €	50,10 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €
	exonération totale	exonération totale	25,00 €	50,10 €	100,40 €	exonération totale	25,00 €	50,10 €	75,40 €	75,40 €	50,10 €	50,10 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €	75,40 €

001104519-20260526-D260526-02-DE
 Accusé de réception
 Réception par le préfet : 01/06/2026
 Affichage : 02/06/2026

DISPOSITIFS PUBLICITAIRES dont la superficie est :

PRE-ENSEIGNES dont la superficie est :

ENSEIGNES dont la superficie est :

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- approuver la grille tarifaire qui sera appliquée à compter du 1^{er} janvier 2027, telle que définit ci-dessus
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Le Maire,
Bernard PERRET

A blue circular official stamp of the Mayor of Viry-Ain is partially obscured by a large, dark, scribbled signature.

Le Secrétaire de Séance,
Emmanuelle MERLE

A blue circular official stamp of the Secretary of the Session is partially obscured by a blue scribbled signature.